

SOU DES ÉCOLES

Il participe activement à la vie de l'école :

- Il organise les manifestations, les ventes...
- Les bénéfices sont réinvestis en faveur de la scolarité des enfants
- Des référents bénévoles s'occupent
 - des inscriptions Transport
 - des inscriptions et facturations Cantine
 - de la facturation Garderie.
- Une adhésion est demandée chaque début d'année.
- Il est possible aux parents qui le souhaitent de faire un don à l'association.
- Le Sou des écoles adhère à l'USEP
- Votre présence à l'Assemblée générale est très importante pour la vie de l'association.
- Pensez de mettre à jour vos coordonnées (le Sou des écoles met à votre disposition un tableau d'information général à remplir chaque année par les familles. Il est important de bien remplir ce document et surtout de nous tenir informer en cas de modification.



BIENVENUE DANS LE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DES ÉCOLES DE CHIRASSIMONT / MACHEZAL

CONTACTS

	MAIRIE	ECOLE	SOU DES ECOLES
MACHEZAL	04 77 62 40 35	04 77 62 42 47	rpi.chirassimont.machezal@hotmai.fr
CHIRASSIMONT	04 77 62 43 31	04 77 62 41 42	@hotmail.fr

L'école fonctionne avec un R.P.I. (regroupement pédagogique Intercommunal) réparti sur deux communes (Machezal et Chirassimont)

HORAIRES

Lundi et Jeudi 8 h 30 / 11 h 30 et 13 h 30 / 16 h 30

Mercredi 8 h 30 / 11 h 30

Mardi et Vendredi 8 h 30 / 11 h 30 et 13 h 30 / 15 h

Accueil des enfants pour leur scolarité à l'école primaire (de la petite section jusqu'au CM2) .

- De la maternelle au CE1, les enfants sont scolarisés à Chirassimont.
- Suivant les effectifs, les CE2 sont scolarisés sur Chirassimont ou Machézal.
- Les CM1/CM2 sont scolarisés à Machezal.

Les inscriptions à l'école se font auprès des directeurs d'écoles.

Les informations périscolaires (cantine, garderie, transport, TAP) sont accessibles dans les mairies (cf document tarifs/contacts ci-joint)

CANTINE

Située à Machezal, les repas sont confectionnés sur place par une cantinière et l'encadrement est assuré par des employés municipaux.

Il n'y a pas de cantine le mercredi à midi

Les enfants scolarisés à Chirassimont doivent prendre le bus pour manger à la cantine.

IMPORTANT : Les jours de neige et de verglas, des arrêtés préfectoraux ou le transporteur peuvent interdire les ramassages scolaires en dernière minute. Dans ces cas exceptionnels, les enfants de Chirassimont ont la possibilité de venir à l'école avec un repas tiré du sac préparé par les parents. La mairie de Chirassimont met à disposition du personnel pour encadrer les enfants le temps du repas.

BIBLIOTHEQUE : Elle est accessible aux enfants sur les deux communes. Sur Chirassimont, les parents qui le souhaitent peuvent venir participer aux lectures avec les enfants (inscriptions auprès de l'école ou de la mairie)

TRANSPORT

- Les enfants sont autorisés à prendre le car à partir de 3 ans révolus.
- La navette va de bourg à bourg matin et soir + cantine et mercredi à 11 h 30
- Les inscriptions et l'acquisition de la carte de bus se font sur www.loire.fr (le référent transport du Sou des écoles est à votre disposition pour vous guider)
- La carte est obligatoire pour les enfants scolarisés à Chirassimont qui ont besoin d'accéder aux services cantine et garderie.

TAP (Temps d'activités périscolaires)

- Des activités culturelles et sportives (gérées par les mairies) sont proposées aux enfants.
- les mardis et vendredis de 15 h à 16 h 30 (horaire du transport scolaire).
- Inscriptions : auprès des secrétariats de mairies.

GARDERIE

- Située sur la commune de Machezal, la garderie est encadrée par du personnel municipal
- Elle prend le relais des TAP et de l'école,
- **HORAIRES** : lundi, mardi, jeudi, vendredi 7 h 20 / 8 h 20 et 16 h 30 / 18 h 30, mercredi 7 h 20 / 8 h 20 et 11 h 30 / 12 h 30
- **IMPORTANT** : Pour la garderie du mercredi 11h30, l'enfant doit être inscrit le lundi soir au plus tard

USEP

Des rencontres sportives sont organisées dans l'année avec les écoles des alentours.

Les parents volontaires pour accompagnés peuvent se manifester auprès des professeurs des écoles.

SORTIES SCOLAIRES : Organisées par les professeurs, elles sont financées par le Sou des écoles, il est donc très important que les familles participent aux ventes et aux manifestations de l'année.

